

Assemblée Générale extraordinaire de l'association « Patrimoine Vivant du Pays de Grasse »

Vendredi 28 octobre 2022

I-/ACCUEIL DES PRÉSENTS

- Minute de silence pour Pierre RABHI, Constant VIALE.

II-/ MODIFICATION DES STATUTS

Statuts de l'association "Patrimoine Vivant du Pays de Grasse"

Modification de certains articles

Rajout d'un préambule



Les présents statuts sont une nouvelle version adoptée lors de l'assemblée générale du 28 octobre 2022. Lors de sa création, le but principal de l'association était de tout mettre en œuvre pour faire reconnaître les « savoir-faire liés au parfum en Pays de Grasse » au Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité par l'UNESCO. Notre démarche a abouti favorablement le 28 novembre 2018. Désormais, la stratégie de l'association sera différente et consistera à promouvoir cette reconnaissance et coordonner l'action des praticiens et des acteurs pour mettre en œuvre les mesures de sauvegarde que l'association s'est engagé à prendre dans son dossier de candidature.

Article 1er : Forme



Article inchangé

Article 2 : Objet

Suppression de :

*"Porter le projet d'inscription
Patrimoine français et au PCI
de l'humanité etc... jusqu'à
"Parfum"*



Rajout de :

"Animer et coordonner l'ensemble des praticiens et des acteurs qui concourent à promouvoir l'élément reconnu par l'UNESCO : Les savoir-faire liés au Parfum en Pays de Grasse" : LA CULTURE DES PLANTES A PARFUM, LA CONNAISSANCE DES MATIÈRES PREMIÈRES NATURELLES ET LEUR TRANSFORMATION, L'ART DE COMPOSER LE PARFUM".

Statuts de l'association "Patrimoine Vivant du Pays de Grasse"

Article 3 : Dénomination sociale → Article inchangé

Article 4 : Siège social → Article inchangé

Article 5 : Composition → Article inchangé

Article 6 : Admission

Supprimer :

"Pour faire partie de l'association, il faut être agréé par le Conseil d'administration sur proposition du Bureau qui statue, lors de chacune de ses réunions, sur les demandes d'adhésion"

Remplacer par :

"Toute personne qui souhaite soutenir l'action de l'association peut adhérer librement. Toutefois, le Conseil d'administration peut refuser une adhésion sans en donner le motif."

Article 7 : Radiation → Article inchangé

Statuts de l'association "Patrimoine Vivant du Pays de Grasse"

Article 8 : Conseil d'Administration

Suppression de :

"Le CA a compétence pour porter le projet d'inscription au PCI....Il en rend compte à l'Assemblée générale".

Le reste inchangé

Article 9 : Le Bureau

Suppression de :

"Le bureau initial est élu par l'assemblée générale"

Modifier le paragraphe ci-après

Le conseil d'administration élit parmi ses membres :

- Un président
- Un Secrétaire général
- Un Trésorier

Remplacer par :

Le conseil d'administration élit parmi ses membres :

- Un président ou deux co-présidents
- Eventuellement un vice-président délégué
- Un ou plusieurs Vice-président (s)
- Un secrétaire général
- Un trésorier

Statuts de l'association "Patrimoine Vivant du Pays de Grasse"

Article 10 : Assemblée générale

Pas de modifications, sauf :

Rajouter :

"La convocation peut être envoyée par voie électronique"

et

"Les délibérations sont prises à la majorité des membres présents ou représentés. Sauf pour la dissolution qui requiert une majorité qualifiée des 2/3 des membres inscrits présents ou représentés."

Article 11 à 17

Sans changements

ADOPTION DES NOUVEAUX STATUTS

**CLOTURE DE
L'ASSEMBLEE GENERALE
EXTRAORDINAIRE**

Assemblée Générale Ordinaire de l'association « Patrimoine Vivant du Pays de Grasse »

I-/RAPPEL DE L'ORDRE DU JOUR

- **Rapport moral du Bureau et du président**
- **Rapport financier**
- **Renouvellement des instances**
- **Interventions des personnalités et du maire**
- **Clôture de l'Assemblée Générale**

II-/RAPPORT MORAL du Président.

Comme vous le savez, nous n'avons pas pu réunir notre assemblée générale en 2021 pour cause de Covid.

Ce rapport moral concerne donc les exercices 2020 et 2021.

Il se décompose en trois parties :

1°) La mise en place et les actions menées par le « Comité de suivi des mesures de sauvegardes »

2°) La mise en place de la « Commission d'Octroi », en charge des relations avec les partenaires et acteurs et de l'autorisation d'utiliser l'emblème de nos savoir-faire dans le respect de la charte d'usage.

3°) Les autres actions menées par l'association

4°) Les perspectives d'avenir.

A/ LE COMITÉ DE SUIVI DES MESURES DE SAUVEGARDE.

Présentation du Comité

Je rappelle que nous sommes tenus par nos engagements auprès de l'UNESCO de mettre en place une structure de suivi des mesures de sauvegarde qui figurent dans notre dossier de candidature.

Je rappelle également qu'un rapport périodique doit être élaboré par notre association, titulaire de l'inscription, tous les 5 ans et que le label « PCI » peut être remis en cause par l'UNESCO.

La mission de ce comité de suivi est d'accompagner, de soutenir de créer et de coordonner toutes les actions qui concourent à valoriser notre « élément », à savoir les « *Savoir-faire liés au parfum en Pays de Grasse* »

Dans le souci d'assurer la pérennité de la valorisation de notre élément des « Savoir-faire liés au Parfum en Pays de Grasse », dans toutes leurs composantes, nous avons souhaité, progressivement, transférer à la collectivité locale, les responsabilités des actions à mener.

Ce comité, coprésidé par le maire, **Jérôme VIAUD**, (représenté les cas échéants par **Nicolas DOYEN**, Adjoint délégué aux affaires culturelles et au Patrimoine), et moi-même.

Je vous en rappelle la composition, telle que je l'avais ébauchée lors de notre dernière AG.

Organigramme détaillé et mis à jour.

LE COMITÉ DE SUIVI DES MESURES DE SAUVEGARDE

Co-présidé Par Jérôme Viaud et Jean-Pierre LELEUX

7 POLES	REFERENTS
Animation-Médiation	Olivier QUIQUEMPOIS
Communication	Muriel COURCHÉ
Soutien à la filière agricole	Gabriel BOUILLON
Développement du fonds documentaire	Philippe PÈRE
Economie-Tourisme	Andy VANHANDENHOVEN
Transmission des savoirs	Philippe MASSÉ
Relations internationales	J.P. LELEUX et Jérôme VIAUD



Le Comité s'est réuni 4 fois en 2021, par visioconférence, en présence de Nicolas DOYEN, adjoint au maire aux affaires culturelles. :

- Le 22 février 2021
- Le 9 avril 2021
- Le 21 juin 2021
- Le 18 octobre 2021

J'en profite pour remercier chaleureusement les référents de ces pôles que j'ai cités tout à l'heure et aussi, Sylvie FORTUNY qui a rédigé les comptes rendus particulièrement exhaustifs et fidèles à nos débats.

Le travail impulsé par les pôles, que ce soit sous la houlette de notre association, mais aussi celle de la Ville de Grasse et de la CAPG, sans oublier les actions menées par les partenaires associés a été particulièrement conséquent, malgré la situation sanitaire.

Je vais reprendre ici, mais de façon synthétique, les sujets évoqués lors des réunions du Comité.

En donnant la parole aux personnalités référentes de ces pôles
MICHAUDET

Le pôle N°1 : Médiation »

(Réfèrent Grégory COUDERC et Olivier QUIQUEMPOIS).

- Les structures culturelles de la ville de Grasse et de la communauté d'agglomération du pays de Grasse, particulièrement les équipes des musées, de la bibliothèque patrimoniale, du service de l'animation du patrimoine, organisent régulièrement - dans le cadre de leur objet social et de leurs missions d'intérêt général – des animations liées au patrimoine immatériel du pays grassois. (Conférences, expositions, colloques...). C'est ainsi que furent organisées entre autres :
 - Plusieurs **conférences** organisées par le MIP, comme par exemple :
 - **Jeudi 24 février à 18h30** : conférence-rencontre avec Monsieur Frédéric Badie. Présentation de Pure Signature et séance de dédicace de son roman « Tant que dansent les abeilles »
 - **Vendredi 18 mars 2022 à 18h30** : conférences-rencontres pour la semaine du cerveau.
Magali PAYNE orthophoniste, Doctorante CoBteK (neurosciences et en sciences et vie de la santé), CHU Nice/CMRR.
Aude GALOUYE Parfumeur chez Payan Bertrand.
Mesdames PAYNE et GALOUYE sont venues nous présenter leur travail de recherche au sujet des maladies affectant l'olfaction.
 - **Pôles de ressources pour l'éducation artistique et culturelle** :
D'envergure nationale, et un des seuls relié à **l'identité d'un territoire**, le **PRÉAC Culture Olfactive** créé en Janvier 2021 est porté par la communauté d'agglomération du pays de Grasse et le musée international de la parfumerie. Son objectif est d'être à la fois **fédérateur et modélisant dans les domaines des parfums, des arômes et des sens**. Innovant sur son caractère modélisant, ce PRÉAC met en **synergie un territoire et tous ses acteurs éducatifs et culturels**.
Ancré dans l'expertise et l'excellence dans un domaine scientifique patrimonial immatériel et culturel : **la culture olfactive, les arômes et les parfums**. Il propose une entrée renforcée de l'université Côte d'Azur, des campus des métiers et campus d'excellence pour

un élargissement des missions du PRÉAC vers la recherche avec une ouverture à l'international.

Exemple : **Master class du MIP** – L'art et l'olfaction

- **Jeudi 31 mars à 18h30** : Master class - Design et parfum - dans le cadre des journées européennes des métiers d'art. Rencontre entre Sylvie de France, designer et Pierre Bénard, parfumeur-créditeur
- **Jeudi 5 mai à 18h30** : Master class - Olfaction et art contemporain - en partenariat avec la villa Arson de Nice. Rencontre entre Quentin Derouet, artiste et Jacques Cavallier, parfumeur-créditeur
- **Jeudi 9 juin à 18h30** Master Class « Le Mythe du surhomme »
-philosophie et parfumerie. Echanges entre Chantal Jaquet, philosophe et Laurent Assoulen pianiste et compositeur
 - **Le colloque « Parfums et paysages de Chine »**, organisé par notre association Patrimoine Vivant du Pays de Grasse avec le soutien de la ville de Grasse et de l'équipe du MIP, les 21 et 22 octobre 2021 (il y a exactement un an aujourd'hui) en présence de son Excellence Jin YANG, ambassadeur de Chine délégué auprès de l'UNESCO.
Ce colloque a été un très grand succès avec des intervenants et des participants de très grande qualité (notamment Frédéric Obringer du CNRS, Alex Lee, parfumeur et Adrien Bossard du musée des arts asiatiques de Nice)
 - **Les expositions au MIP** :
 - *La Poudre de beauté et ses écrins* au cours de l'été 2021
 - *Le Khôl, secret du regard envoûtant venue d'Orient* durant l'hiver 2021
 - *Respirer l'art, quand l'art contemporain sublime l'univers de la parfumerie* cet été et jusqu'en mars 2023
- Le monde associatif, n'est pas en reste qui organise des animations (Rotary, Lions Club, cercle culturel VDG.... Notamment le concours de nez en avril-mai 2021 en partenariat avec le MIP.
- L'association PVPG est présente, avec un stand de présentation, dans un grand nombre de fêtes ou manifestations du pays grassois dans le cadre

des fêtes et pratiques sociales (Auribeau, Opio, Grasse, Bar-sur-Loup, Tourrettes sur loup...)

L'inventaire de ces évènements est assez impressionnant. L'inventaire des actions de médiation de tous les établissements culturels et les associations a été réalisé sur la période 2010-2021. Nous sommes en train de mettre à jour les actions de l'année 2021-2022.

Nous avons pensé à labelliser ces actions en amont, dès lors qu'elles concernent nos savoir-faire patrimoniaux. Nous devons travailler avec l'ensemble des partenaires sur cet étiquetage.

Ceci permettrait de donner une unité à cet ensemble et de pouvoir établir une programmation annuelle concernant l'inscription UNESCO.

Le pôle N°2 : « Communication » <i>(Réfèrent : Muriel COURCHÉ)</i>
--

- L'élaboration de l'emblème et de la charte d'usage. (Deux catégories de partenaires (Institutionnels et commerciaux)
- La refonte complète du Dossier de presse (Edition 2021, post reconnaissance
- Un communiqué de presse (Deux feuillets) généraliste
- Un flyer « Grand public », diffusé par l'Office du tourisme
- La réalisation par la Ville de 4 totems installés sur les carrefours d'entrées de la Ville.
- L'installation par la Ville des 11 bi-mats (avec les labels « Ville d'Art et d'Histoire » et « Ville et villages fleuris ». Un projet de panneau d'entrée de village est en cours pour les autres communes à la demande des maires.
- Un panneau de 4m. X 2,40 m. est en cours de négociation avec les gestionnaires de voiries en vue d'une installation sur la pénétrante et sur l'A8.
- Accueils « presse » en liaison avec les services com de l'agglo, de la ville et de l'Office de tourisme.
- Mise à jour et suivi du site internet : <http://savoirfaireparfum.paysdegrasse.fr/>

Le pôle N°3 : « Développement du fonds documentaire » (Réfèrent : Magali MICHAUDET et, maintenant Philippe PÈRE)

Sous l'égide de Magali MICHAUDET, nous avons bien avancé sur les pistes de travaux prévus dans la feuille de route de ce pôle.

A la suite du changement de service de Magali, Philippe PÈRE, nouveau conservateur en chef et son équipe de la Bibliothèque patrimoniale, reprennent le flambeau.

Les points à souligner :

- Gestion du fonds documentaire concernant la thématique du parfum :

Plus de 750 ouvrages patrimoniaux et contemporains ont été acquis depuis 2016. Une bibliographie exhaustive des fonds liés au parfum (monographies, revues, brochures, iconographies...) est désormais en ligne sur le site de la Bibliothèque patrimoniale.

Elle représente 112 pages de références bibliographiques.

Il convient de poursuivre ce travail de récolement en :

- Se rapprochant des équipes du MIP et du MAHP, des archives, du service « Animation du patrimoine », de la CAPG, et autres partenaires publics et privés, pour présenter un catalogue commun sur le sujet.
- Séquençant et indexant le catalogue pour les recherches et en faciliter l'accès.
- Diffusant ce catalogue par voie numérique le plus largement possible, notamment auprès des professionnels, des établissements d'enseignement supérieur et du monde de la parfumerie en général.

- Recueil de témoignages et récits de vie.

Cette action a fait, depuis longtemps, l'objet de nombreuses initiatives :

- Par le MIP, qui dispose des recueils de témoignages sur les métiers de la parfumerie
- La CAPG, dans le cadre d'un projet autour de la plante à parfum. Ce projet a permis environ 15 enregistrements, la création d'une base de données de plantes à parfum et la réalisation d'un visio-guide pour le JMIP.
- Les services des archives municipales et VAH, ont également procédé à des recueils (une quarantaine de témoignages), notamment dans les hameaux et certains sont susceptibles de concerner l'histoire de la parfumerie.
- Le service VAH (Laurence Argueyrolles) a également mené un travail (2017/2017) avec le Club du troisième âge. Ce travail a été enregistré.
- Manuelle VIGNES, une ethno botaniste a effectué un stage de 4 mois au MIP (pour deux mois) et dans notre association (pour deux mois également). Au-delà de son étude sur « *Les autres usages des plantes à parfum* », elle a également réalisé quelques recueils de témoignages. Il faudra les rajouter au catalogue et procéder au séquençage et à l'indexation de ces documents.

Il faut poursuivre ce travail de recueils de témoignages et de récits de vie. Il est souhaitable que

- L'ensemble des acteurs qui se sont impliqués dans cette action trouvent un terrain commun et concentrent en un seul format ces documents.
- Désigner une équipe dédiée pour réaliser l'harmonisation de ces formats, leur séquençage et l'indexation.

- Mettre en œuvre un accès simple pour le grand public, les instituts établissements d'enseignement supérieur et les professionnels.
- Rechercher de nouveaux « témoins » et les interviewer. Nous avons déjà manqué des témoignages importants. Il faut reprendre son bâton de pèlerin ! (Vieilles familles grassoises, Association historique du Pays de Grasse, Praticiens retraités et actifs, Élèves des instituts de formation ...)

Le pôle N°4 : « Soutien à la filière agricole » (Référent : Gabriel BOUILLON)
--

Le travail, mené sous la houlette de Gabriel BOUILLON, a consisté à approfondir et faire avancer, les pistes proposées par la feuille de route :

- Veille sur l'extension des zones agricoles.

Cette mesure fait partie des mesures de sauvegarde proposées dans le dossier de candidature. La décision courageuse de la municipalité de Grasse de rajouter 70 hectares de zones agricoles dans son PLU de 2020 répond donc parfaitement à nos attentes.

- Il est souhaitable de créer un « atlas des terres disponibles » et de mener une animation foncière avec les élus qui nécessite aujourd'hui un arbitrage politique.
- Identification, parcelles par parcelles, avec les métadonnées correspondantes (Superficie, propriété, offre d'acquisition ou de bail, etc...)
- Tenue des statistiques des parcelles exploitées.

Au premier semestre 2022, le service de l'Aménagement, avec l'aide du SIG et le chargé de mission à l'agriculture, a élaboré une méthodologie de mise en œuvre et de suivi de l'atlas foncier. Une première campagne test d'observation a été menée. D'où il ressort que cette action est très chronophage et nécessitera quelques moyens matériels mais surtout humains conséquents qu'ils restent à évaluer.

Ci-après, l'exemple d'une fiche

Date de mise à jour:
14/02/2022

Zonage PLU : ^A /	PPRIF ZNR	PPR inondation	Mouvement de terrain B	Aléa retrait/gonflement argile Fort	Atlas des zones inondables	
------------------------------------	---------------------	-----------------------	----------------------------------	---	-----------------------------------	---

Observation Terrain						N° Parcelle	Identifiant	Date Acte	Surface parcelle (m²)	Type bâti	Surface bâtie (m²)
Accès Chemin de terre privé dpuis chemin de St Mathieu, Portail au bout	Type de culture Non cultivé	Equipements agricoles Hangar Matériaux	Id exploitant SCI Optimiste Mr Scroze Mme Voisinet	Type de bail	Type d'irrigation Eau agricole puit non exploité actuellement cuvail	37	06/06/09	CV0037	09/06/2016	1295	
						39	06/06/09	CV0039	09/06/2016	673	
						96	06/06/09	CV0096	09/06/2016	1728	
						97	06/06/09	CV0097	09/06/2016	1117	
						98	06/06/09	CV0098	09/06/2016	514	
						346	06/06/09	CV0346	09/06/2016	898	
						538	06/06/09	CV0538	09/06/2016	152	
						540	06/06/09	CV0540	09/06/2016	221	
						542	06/06/09	CV0542	09/06/2016	200	

Perspectives agronomiques			
Usages connus	Suggestions	Info complémentaires	Projets connus
		Idem Fiche 24	Culture Maraîchère Espace vaille

Je remercie Philippe Massé qui veille aux tenues statistiques de France AGRIMER qui produit chaque année un panorama du marché des PPAM. Il convient de faire un tri approprié à ce panorama afin qu'il soit utile en tant qu'indicateur du secteur grassois et du pays de grasse. Le dernier « panorama » en date est de 2018.

- Soutien et accompagnement de l'association « Fleurs d'Exception »

L'association « Fleurs d'exception » réalise un remarquable travail de sensibilisation, de formation, de transmission et d'innovation, particulièrement ancré dans les mesures de sauvegarde de l'UNESCO. Je rends hommage à Armelle JANODY et Carole BIANCALANA et leurs équipes pour ce travail passionnant et remercie la CAPG de soutenir financièrement ses actions. Notamment celle de l'Aromatic FabLab, de la démarche de création d'une IG « Absolue du Pays de Grasse » et de la marque collective « Grasse expertise ».

- Favoriser le lien entre producteurs et industriels.

Bien que ce sujet soit astreint à une confidentialité légitime, il serait intéressant de savoir les liens tissés entre industriels et producteurs. De premiers échanges ont eu lieu avec la maison Dior (Mme Sultan, Chief Sustainability Officer). Philippe Massé, les Fleurs d'exception du Pays de Grasse et Dior, sont disposés à discuter de la rédaction de contrats de culture « Ethiques et Equitables ». Cet échange est prévu cet hiver, dès la fin de la cueillette du Jasmin.

- Relations avec le « Pôle d'excellence végétal » et le PNR.

- Collaboration avec les collectivités locales du Haut-Pays, la Chambre d'agriculture et le Parc Naturel Régional.
- Quelles cultures florales dans le haut pays ? Quelles contractualisations avec la CAPG ?

Observation :

Pour ce pôle, il est nécessaire de préciser le périmètre géographique concerné par nos interventions.

Dans le dossier de candidature, nous avons limité le « Pays de Grasse » aux lisières suivantes :

Depuis plusieurs générations, ces savoir-faire se pratiquent en Pays de Grasse. Ce territoire provençal, situé entre mer et montagnes et proche de l'Italie, est indissociablement lié à celui de la Côte d'Azur. Administrativement, il s'étend sur la partie ouest du département des Alpes-Maritimes, plus particulièrement à la communauté d'agglomération du Pays de Grasse et à d'autres communes alentour. À l'approche purement géographique de la notion de Pays de Grasse se superpose une acception plus culturelle, affective et historique. Il n'est donc pas rare que des praticiennes et praticiens se réclament encore de ce territoire bien qu'exerçant au-delà de ses limites strictes. Inscrite de tout temps dans un réseau d'échanges plus large, la parfumerie en Pays de Grasse a su s'ouvrir sur des compétences excédant ce territoire. Parmi les nombreuses communes et cantons structurant le Pays de Grasse, certains peuvent être cités à titre d'exemple, en raison d'une forte implication dans la culture de plantes à parfum : Grasse, Auribeau-sur-Siagne, Mouans-Sartoux, Pegomas, Peymeinade, Saint-Cézaire-sur-Siagne, Tourrettes-sur-Loup, Le Rouret, Bar-sur-Loup, Opio, Vallauris et Valbonne.

- Relations avec la reconnaissance « Pierres sèches »

De premiers échanges ont eu lieu avec l'équipe française portant la reconnaissance UNESCO « Pierre sèche ». De nouvelles actions ont été financées dernièrement par le GAL Leader sur ce sujet (Tourrettes-sur-Loup, Capières). Un événement conjoint aux deux reconnaissances est envisageable à Grasse, la propriété Real-Ponchon cultivée par Charles Lefebvre semble la plus appropriée pour cet événement.

Le pôle 5 : « Transmission des savoirs » (Réfèrent : Philippe MASSÉ).
--

La « transmission des savoirs » est un axe essentiel du cahier des mesures de sauvegarde.

Notre association soutient sans réserve la politique de la Ville de Grasse et de la CAPG dans le projet de Campus-Grasse et les lourds investissements engagés pour accueillir des formations d'enseignement supérieur et, notamment, celles liées au parfum et aux cosmétiques.

Je pense notamment à :

- **Le Grasse Institute of Perfumery (GIP)** porté par Prodarom et ASFO Grasse
- **Le Master FOQUAL**, porté par l'Université Côte d'Azur (UCA) et installé, depuis 2008, à l'Espace Jacques-Louis LIONS sous la responsabilité de Elisabeth Taffin de Givenchy.
- **L'École Supérieure du Parfum**, installée dans les anciens locaux de la Caisse d'Épargne de Grasse depuis 2018
- **Le MSC MANAGEMENT DE LA FILIERE AROMES ET PARFUMS**, porté par l'Université Côte d'Azur (UCA)
- **ASFO Grasse**, avec ses cursus de formations professionnelles pour les pratiques d'extraction PPAM.
- **Le CS PLANTES À PARFUM, AROMATIQUES ET MÉDICINALES À USAGE ARTISANAL OU INDUSTRIEL**, porté par le CFPPA d'Antibes

Un catalogue listant l'ensemble des formations des métiers liés au Parfum est en cours de réalisation, et sera à promouvoir.

Prévoyons l'encouragement pour une animation des anciens élèves ayant suivi ces formations et qui seront plus tard de potentiels promoteurs de notre territoire et de ses savoir-faire.

Le pôle N°6 : « Attractivité économique et Touristique »

Référent : Andy VANHANDENHOVEN

- **Soutien à la filière industrielle par le service du Développement économique de la CAPG :**

Le dispositif « Grasse Entreprises » : rôle de facilitateur et accompagnement articulé autour de 5 piliers pour les entreprises du territoire.

- Animation du territoire (Cafés éco du Président ; Inauguration ; soirée spéciale networking ; partenariats clés) ;
- Information (Econews mensuelle ; Flash éco développement /recrutement ; Page LINKEDIN) ;
- Conseils pour le développement (Ateliers éco ; conférence éco et revue de projets avec mobilisation de notre réseaux d'experts) ;
- Les Parcs d'activités du Pays de Grasse (travaux ; foncier/immobilier ; animations collectives) ;
- Accompagner votre implantation (développement exogène).

→ Focus sur les actions « Territoires d'industrie » : l'export et l'internationalisation des entreprises ; l'industrie du futur et l'avènement de l'IA ; la GPECT, la formation et la sensibilisation aux métiers de l'industrie ; l'économie circulaire ; requalification d'une friche industrielle.

- **Soutien aux actions menées par le Club des Entrepreneurs :**

- Ateliers Ecologie Industrielle territoriale - EIT ;
Industrie du futur ;

Marque collective Grasse Expertise.



-

- **Stratégie d'attractivité des « parfumeurs de niches »**

- Inventaire des parfumeurs déjà implantés ;
- Faciliter l'implantation dans le centre historique.

- **La protection du nom de « Grasse » et vigilance prudente quant à son usage frauduleux**

- Assise juridique et cadrage institutionnel avec la Ville de Grasse (habilitation à agir).
- Cadrage contractuel (licence et sous-licence) ;
- Concertation des partenaires (CEPG, Éric FABRE et PRODAROM, Philippe MASSE) ;
- Accompagnements techniques en propriété intellectuelle (Cabinet INLEX et Avocats spécialisés)

- **Mise en place des chemins parfumés :**

- Conceptualisation et commercialisation d'un produit touristique invitant, de façon forfaitaire, le visiteur (par petits groupes de 8 à 10 pax) à s'immerger totalement dans l'univers du parfum pendant une durée de un jour ou un jour et demi, en lui proposant la visite d'une exploitation agricole, d'un atelier de transformation, d'un laboratoire de création. Comprenant également une visite du MIP, du JMIP et une conférence sur les matières premières ou tout autre intervention avec un expert sur les savoir-faire reconnus.

→ Remarque : Cette action souffre d'un portage opérationnel pour sa mise en œuvre. L'intervention de l'Office de tourisme communautaire unique de Pays de Grasse, identifié comme pilote, doit être clarifiée sur les moyens dédiés à ce produit touristique. Pour rappel, la CAPG ne dispose pas de moyens humains et financiers direct sur le tourisme.

Notre association est en contact avec l'agence réceptive dirigée par Madame Corinne Marie-Tosello, afin de mettre en œuvre le projet.

Le pôle complémentaire N°7 : « Relations Internationales » **(Référénts JPL et JV)**

L'objectif est de maintenir les relations avec les Nations dont nous avons reçu les représentants (Ambassadeurs, patriciens, exploitants...) et qui ont une activité économique liée aux savoir-faire liés au parfum :

- Inde
- Bulgarie,
- Égypte,
- Tunisie, Algérie, Maroc
- Sénégal
- Brésil
- Pérou
- Etc...

Par ailleurs, Monsieur le Maire a présenté, en comité de suivi du 26 septembre, un projet de coopération internationale avec une douzaine de Pays ou communes qui pourraient être affectées par des décisions allant à l'encontre des intérêts des acteurs de la filière « parfums-Cosmétiques ». Ci-après les contours de cette coopération

« Villes Européennes de la Parfumerie » : Le club européen des maires des villes de Parfums, PPAM et Huiles Essentielles.

Le maire de Grasse, Jérôme VIAUD, invite les maires à rejoindre un club européen et international de maires. Il réunira des maires de villes ayant une activité, un patrimoine et une histoire liés aux secteurs économiques des Parfums, Plantes à Parfum, Aromatiques et Médicinales (PPAM) et des Huiles Essentielles, en mettant l'accent sur les naturels, l'agriculture et les productions traditionnelles.

Ce club aura pour vocation de montrer comment l'histoire des parfums et des arômes est profondément ancrée dans ces villes, qui contribuent à un patrimoine et un atout économique uniques.

Le Club des maires représentera leurs villes ainsi que les producteurs, les transformateurs, les négociants et les utilisateurs finaux de Parfums, de PPAM et d'Huiles Essentielles installés dans ces villes membres.

Ensemble, ces maires formeront une voix originale pour parler haut et fort aux niveaux national, européen et international et ils agiront ensemble pour soutenir cette chaîne de valeur stratégique.

Les objectifs :

- Favoriser les opportunités de mise en réseau aux niveaux européen et international ;
- Promouvoir les villes membres à la lumière de leur rôle dans le soutien à l'exceptionnel savoir-faire dans les domaines des Parfums, des PPAM et des Huiles Essentielles ;
- Procéder à des échanges d'expériences fructueux entre les villes membres et obtenir des financements pour leurs projets ;
- Élaborer des positions communes et formuler des recommandations aux décideurs européens et autres institutions en faveur d'instruments législatifs et financiers soutenant le développement des villes membres ;
- Initier des relations et des projets avec d'autres acteurs directement ou indirectement concernés par les Parfums, les PPAM et Huiles Essentielles.

L'adhésion :

Les maires des villes qui ont tissé des liens très forts avec les Parfums, PPAM et Huiles Essentielles et qui veulent continuer à construire sur la base de cette histoire unique.

Les avantages : Les maires des villes membres du Club pourront

- Renforcer leur coopération avec d'autres villes partageant des intérêts et priorités similaires ;

- Participer à des événements dédiés à la promotion des racines locales des secteurs économiques des Parfums, des PPAM et des Huiles essentielles ;
- Impliquer et travailler avec les acteurs directs et indirects de la chaîne de valeur liée à cette économie sur des questions clés, telles que l'innovation, la recherche, l'accès au marché, la compétitivité, la réglementation... ;
- S'engager à haut niveau auprès des autorités, institutions et acteurs nationaux, européens ou internationaux pour défendre, promouvoir et soutenir leurs intérêts et obtenir des financements pour des projets spécifiques ;
- Accroître la communication et la promotion de leur ville grâce à la plateforme du Club et à ses outils de médias sociaux ;
- Recevoir des informations précises et opportunes sur les principaux développements réglementaires ou économiques ayant un impact sur leurs producteurs, transformateurs, négociants et utilisateurs finaux de Parfums, PPAM et Huiles Essentielles.

NB : travail réalisé en partenariat avec le cabinet KDC Conseils.

B-/ LA COMMISSION D'OCTROI

C'est, en l'état actuel, l'association « Patrimoine Vivant du Pays de Grasse » qui a la charge et la responsabilité de valider les organismes habilités à utiliser le label et le logo officiel. Il doit être majoritairement composé de praticiens représentant l'ensemble des communautés de la filière :

- Les cultivateurs de plantes à parfum
- Les experts en matières premières naturelles et de leur transformation
- Les créateurs-parfumeurs

Elle est composée de :

- Co-présidents JPL et JV
- Président délégué : Philippe MASSÉ
- Rapporteur : Muriel COURCHÉ
- Secrétaire : Myriam DAUMAS

Membres :

- Nicolas DOYEN (Adjoint au maire Culture, Patrimoine)
- Dominique BOURRET
- Magali MICHAUDET, puis Philippe PÈRE
- Grégory COUDERC, puis Olivier QUIQUEMPOIX
- M. Michel GSHWIND puis ---- (Club des entrepreneurs)
- Armelle JANODY (Fleurs d'exception)
- Frédéric BADIE (Expert Matières premières)
- Laurence FANUEL (Parfumeur)

Elle a pour mission d'examiner les demandes d'utilisation de l'emblème et la conformité de son usage conformément à la charte d'usage et aux prescriptions de l'UNESCO.

La commission d'octroi s'est réunie 4 fois.

- Le 19 mars 2021
- Le 22 juin 2021
- Le 12 octobre 2021
- Le 27 juin 2022

Elle a pu examiner les demandes de plusieurs partenaires. Ces derniers sont traités différemment selon qu'elles concernent :

- Un partenaire institutionnel (Collectivités, Instituts, associations...
- Un partenaire commercial ou industriel (Règles plus rigoureuses)

Ont été accordées par la commission 12 demandes :

* Pour les collectivités :

- La commune de Grasse
- La Communauté d'agglo du Pays de Grasse
- L'Office du tourisme du Pays de Grasse
- La commune de Spéracèdes
- La commune de Montauroux
- La commune de Pégomas
- La commune de Le Tignet
- La Communauté de Communes du Pays de Fayence
- L'office du tourisme du Pays de Fayence.

• Pour les associations :

- Cercle Culturel du Pays de Grasse.
- Rotary-Club de Grasse
- Fleurs d'Exception
- Le Fonds de Dotation des Fleurs d'Exception
- L'AVF

- Pour les partenaires économiques, sont en cours d'instruction :

- Fragrance @ Lin (Zebeauty)
- LMR IFF

Nous avons adressé un courrier pour proposer aux associations concernées par notre objet et aux communes pour les inciter à faire leurs demandes.

Les retours n'ont pas été à la hauteur de nos attentes. Nous allons refaire un mailing pour les relancer.

C/ ACTIONS COMPLEMENTAIRES

- **Les actions de l'Association « France-PCI »**

Notre association est adhérente à « France-PCI », fédération qui rassemble l'ensemble des porteurs des éléments inscrits sur la Liste Représentative du PCI par l'UNESCO en France.

Il y a actuellement 19 éléments membres de France PCI .

Nous suivons les travaux de la fédération et avons reçu, les 28 et 29 mai 2021, l'assemblée Générale de France-PCI. A la Villa Saint-Hilaire.

Grace à l'aide de la municipalité et de l'équipe de la Villa Saint-Hilaire, fut un réel succès et la qualité de notre accueil a été particulièrement apprécié des membres.

Nous restons en contact avec :

- Les horlogers
- L'Alpinisme
- Les murs en pierre sèche
-

L'Assemblée générale 2022 s'est tenue à Aubusson le 9 juillet 2022. L'association y était représentée par Nadia BEDAR.

- Plusieurs conférences sur le sujet tenues à Grasse, en Pays de Grasse ou ailleurs
- Participation à divers événements de partenaires.
- Communication dans les cahiers de SALAGON (JPL avec Gabriel BENALLOUL, Joël CANDAU et Jean-Marie GHIBAUDEAU
- Partenariat avec l'élément « Alpinisme » reconnu au PCI en 2019.

- Accueil, en stage de 4 mois, de **Manuelle VIGNES**, Ethnologue à l'Université de LILLE. **Rapport sur le thème « REGARDS SUR LA PLANTE A PARFUM.**
- **Présentation d'une vidéo à la COP 21 à GLASGOW, par Mme Isabelle QUEMENER, Expert ICOMOS, sur les enjeux du changement climatique au regard des plantes à parfums. Interview de JPL et de Philippe GARNERONE.**

D/- PERSPECTIVES 2023-2025

Quelques pistes à suivre en 2023, par pôles.

Bien sûr poursuivre les actions déjà lancées et faire du label UNESCO un élément fédérateur de toutes les actions menées pour promouvoir l'élément « Les savoir-faire liés au parfum en Pays de Grasse reconnu au PCI de l'UNESCO.

Nous pouvons prioriser quelques actions, déjà lancées mais qui méritent une avancée en 2023

Pôle 1 – MEDIATION ANIMATION

- Mise en place d'un colloque annuel sur le thème des savoir-faire liés au parfum

Pôle 2 – COMMUNICATION

- Développer la présence de la signalétique (Ville et villages du Pays de Grasse)
- Plus de présence sur les réseaux sociaux (Monter une équipe dédiée)

Pôle 3 – DU FONDS DOCUMENTAIRE

- Développement des « Recueils de témoignages et de récits de vie. » (Coordination MIP, MAHP, Médiathèque, VPAH, Archives.)

Pôle 4 – SOUTIEN A LA FILIERE AGRICOLE

- Poursuivre l'Atlas des terres agricoles disponibles.

Pôle 5 – ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE.

- Mise en place des « Chemins parfumés
- Attractivité des parfumeurs de niches

Pôle 6 – TRANSMISSION DES SAVOIRS

- Actualiser le dossier de candidature à la création d'un chaire « UNESCO »

Pôle 7 – RELATIONS INTERNATIONALES

- Reprendre contact avec tous nos interlocuteurs venus à Grasse pendant la procédure
- Lancement de la création du « Club européens des maires de villes de parfum, PPAM et Huiles Essentielles.

APPROBATION DU RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

III/- RAPPORT FINANCIER

ASSOCIATION PATRIMOINE VIVANT DU PAYS DE GRASSE

1er janvier 2020- 31 décembre 2020

COMPTE DE RESULTAT SIMPLIFIE

A - CHARGES D'EXPLOITATION		EXERCICE 2 020
CHARGES DIRECTES		
60 - Achats	Total	0 €
Eau, gaz, électricité		€
Combustibles et carburants		€
Alimentation		
Fournitures d'entretien		€
Fournitures d'activités (brochures)		
Fournitures de bureau		
Autres		
61 - Services extérieurs	Total	
Locations et charges collectives		382 €
Entretien et réparations		€
Assurances		169 €
Frais colloques et conférences		
62 - Autres Services Extérieurs	Total	551 €
Personnel extérieur mis à disposition (comptable)		€
Intérimaires		€
Entrées (piscine, cinéma, parcs...)		€
Publicité, publication (insertion JO, publication ministère)		
Transports d'activités, d'animation		
Remboursement frais		500 €
Frais postaux		
Téléphone		€
Cotisations, licences		165 €
Services Bancaires & Assimilés		146,80 €
Autres		
63 - Impôts et Taxes		811,8 €
		€
64 - Charges de personnel		€
Salariés permanents		€
Salariés contractuels (CES et vacataires)		€
Charges de Sécurité Sociale et de Prévoyance		€
Autres charges sociales		€
65 - Autres charges de gestion courante		0 €
Achat nom de domaine		
66 - Charges financières		€
Agios		€
67 - Charges exceptionnelles		€
		€
68 - Provisions et Amortissements		€
		€
TOTAL DES CHARGES		1 363 €

Principales charges :

Remboursement frais Nadia Bedar : 500 , 37 €

Facture AEC cèdres Assemblée générale 2019 : 381,5 €

* Ne pas indiquer les centimes d'euros

ASSOCIATION PATRIMOINE VIVANT DU PAYS DE

1er janvier 2020 - 31 décembre 2020

COMPTE DE RESULTAT SIMPLIFIE (Suite)

B - PRODUITS D'EXPLOITATION	EXERCICE 2 020
RESSOURCES DIRECTES	
70 - Ventes de produits finis, prestations de services	€
<i>Tombola</i>	€
<i>Buvette</i>	€
<i>Droits d'entrées</i>	€
<i>Autres</i>	€
74 - Subventions d'exploitation dont :	13 500 €
<i>Subventions</i>	13 500 €
<i>Autres (versement exceptionnel)</i>	
75 - Autres produits de gestion courante dont :	855 €
<i>Cotisations</i>	855 €
<i>Autres</i>	
76 - Produits financiers dont :	€
<i>Intérêts sur Placements</i>	€
<i>Intérêts sur livrets</i>	€
<i>Autres</i>	€
77 - Produits exceptionnels (à préciser)	€
79 - Transferts de charges	€
<i>CPAM (indemnités journalières)</i>	€
<i>CNASEA (Contrats Emploi Solidarité)</i>	€
<i>Etat (service civil)</i>	€
<i>P.L.I.E. (actions insertion)</i>	€
<i>Autres (à détailler)</i>	€
TOTAL DES PRODUITS	14 355 €
RESULTAT DE L'EXERCICE	12 992 €

ASSOCIATION PATRIMOINE VIVANT DU PAYS DE GRASSE

1er janvier 2021- 31 décembre 2021

COMPTE DE RESULTAT SIMPLIFIE

A - CHARGES D'EXPLOITATION		EXERCICE 2 021
CHARGES DIRECTES		
60 - Achats	Total	351 €
Eau, gaz, électricité		€
Combustibles et carburants		€
Alimentation		
Fournitures d'entretien		€
Fournitures d'activités (brochures)		
Fournitures de bureau		351 €
Autres		
61 - Services extérieurs	Total	169 €
Locations et charges collectives		
Entretien et réparations		
Assurances		169 €
Frais colloques et conférences		
62 - Autres Services Extérieurs	Total	8 976 €
Personnel extérieur mis à disposition (comptable)		€
Intérimaires		€
Entrées (piscine, cinéma, parcs...)		€
Publicité, publication (insertion JO, publication ministère)		
Transports d'activités, d'animation		
Remboursement frais		1 221,24
Frais postaux		261,12
Téléphone		€
Cotisations, licences		
Services Bancaires & Assimilés		143,02 €
AG PCI France (mai 2021)		4 216,77
Colloque annuel autour de la Chine (octobre 2021)		3 134 €
63 - Impôts et Taxes		
		€
64 - Charges de personnel		€
Salariés permanents		€
Salariés contractuels (CES et vacataires)		€
Charges de Sécurité Sociale et de Prévoyance		€
Autres charges sociales		€
65 - Autres charges de gestion courante		0 €
Achat nom de domaine		
66 - Charges financières		€
Agios		€
67 - Charges exceptionnelles		€
		€
68 - Provisions et Amortissements		€
		€
TOTAL DES CHARGES		9 496 €

* Ne pas indiquer les centimes d'euros

ASSOCIATION PATRIMOINE VIVANT DU PAYS DE

1er janvier 2021- 31 décembre 2021

COMPTE DE RESULTAT SIMPLIFIE (Suite)

B - PRODUITS D'EXPLOITATION	EXERCICE 2 021
RESSOURCES DIRECTES	
70 - Ventes de produits finis, prestations de services	€
Tombola	€
Buvette	€
Droits d'entrées	€
Autres	€
74 - Subventions d'exploitation dont :	10 100 €
Subventions	10 100 €
Autres (versement exceptionnel)	
75 - Autres produits de gestion courante dont :	890 €
Cotisations	890 €
Autres	
76 - Produits financiers dont :	€
Intérêts sur Placements	€
Intérêts sur livrets	€
Autres	€
77 - Produits exceptionnels (à préciser)	€
79 - Transferts de charges	€
CPAM (indemnités journalières)	€
CNASEA (Contrats Emploi Solidarité)	€
Etat (service civil)	€
P.L.I.E. (actions insertion)	€
Autres (à détailler)	€
TOTAL DES PRODUITS	10 990 €
RESULTAT DE L'EXERCICE	1 494 €

Rappels des mouvements en trésorerie Du 01/ 01/ 2020 au 31/ 12/ 2021

Produits	
- Cotisations	
- 2020 = 855	855
- 2021 = 890	890
- Subventions	
- 2020	
CAPG : 12000	
Conseil Départemental = 0	
Conseil Régional = 0	12000
- 2021	
CAPG = 0	
Conseil Départemental = 5000	
Conseil Régional = 4000	
Communes = 1100	10100
TOTAL Produits = 23845	

Dépenses	
- Fonctionnement =	
- Achats divers = 351	
- Assurances = 169	
- Frais postaux et bancaires = 404,14	924,14
- Evènements =	
- Accueil AG de l'AG de France-PCI	
- Hébergement = 243	
- Déplacements = 256	4469
- Restauration = 3960	
- Colloque « Parfums et Paysages de Chine »	
- Hébergement = 667	
- Déplacements = 0	
- Restauration = 2465	3132
TOTAL DÉPENSES = 8525	

Solde de trésorerie au 01/01/2020 : 12586,08

Solde de trésorerie au 31/12/2021 : 10876,64

Solde à ce jour : 8900

Questions et vote sur le rapport financier

Quitus



Assemblée Générale Ordinaire (28 octobre 2022)

Point 3- RENOUELEMENT DES INSTANCES

- Le conseil d'administration
- Le conseil des personnalités qualifiées
- Le Bureau
- Le groupe opérationnel



CONSEIL D'ADMINISTRATION

COLLEGE DES PRATICIENS CULTURE DES PLANTES A PARFUM	COLLEGE DES PARFUMEURS	Connaissance des Matières Premières	CONSEIL SCIENTIFIQUE	Membres cooptés
Carole BIANCALANA	Jacques CAVALLIER-BELLETRUD	Frédéric BADIE	Xavier FERNANDEZ	Père Cyril GELEY
Armelle JANODY	François DEMACHY	Jean-Marie GHIBAUDEAU	Joël CANDAU	Père Emmanuel-Marie
Michelle CAVALLIER	Alexander LEE	Philippe MASSÉ	Annick LE GUERER	Père François-Régis JAMAIN
Sébastien RODRIGUEZ	Max GAVARRY	Guy SERRANO	Jonathan TURRILLO	Nadia BEDAR
Barbara THANERON	Fabrice PELLEGRIN	Théo PURCARESCU	Catherine PEYREAU	Chantal ARTIGNAN
Antoine LECLEF	Laurence FANUEL	Myriam COMPIANI	Jean-Claude SCHUMACHER	Odette GERMI
Jean-Paul JOUBERT	Kitty SHPIRER	Jean-Louis BAÏETTI		
Philippe GARNERONE	Olivier MAURE	Dominique GOBY		
Thierry BORTOLINI	Aurélien GUICHARD	Charles TUPINIER		
Florence COCHE	Thomas FONTAINE	Jean-Louis MATOUT		
Jeanne LAFLEUR	Olivier CRESP			
	Alain GAROSSI			
	Jessica BUCHANAN			

2

CONSEILLERS TECHNIQUES PROFESSIONNELS (Voix consultative au CA)	RÉFÉRENTS DU COMITÉ DE SUIVI	GROUPE OPERATIONNEL
Thierry WASSER	Jean-Pierre LELEUX	Myriam DAUMAS
Philippe COLLET	Jérôme VIAUD	Sylvie FORTUNY
Christopher SHELDRAKE	Nicolas DOYEN	Alain GAROSSI
Vincent RICORD	Muriel COURCHÉ	Jean-Marie GHIBAUDEAU
Jacques POLGE	Philippe MASSÉ	Roger GUIGNARD
Olivier POLGE	Gabriel BOUILLON	Pierre-Olivier LEHEMBRE
Jean-Claude ELLENA	Andy VANHANDENHOVEN	Philippe MASSÉ
Jean GUICHARD	Philippe PÈRE	Guy SERRANO
Randa HAMMAMI	Olivier QUIQUEMPOIS	Anne-Marie SORDI
Marc-Antoine CORTICCHIATO		Myriam COMPIANI
Francis KURDJIAN		
Patricia de NICOLAÏ		
Sylvie JOURDET		
Johann-Maria FARINA		
Takashi SUSUKI		
Neila VERMEIRE		
Georges KATO		
Françoise CARON		
Karine DUBREUIL		
Jean FEDERZONI		
Monique REMY		
Marc STAGLIANO		
Robert SINIGAGLIA		

3

BUREAU

Jean-Pierre LELEUX & Jérôme VIAUD	Co-présidents
Nicolas DOYEN	Vice-président Délégué
Chantal ARTIGNAN	Vice-présidente
Philippe MASSÉ	Vice-président
Myriam DAUMAS	Secrétaire générale
Pierre-Olivier LEHEMBRE	Trésorier



Assemblée Générale Ordinaire (28 octobre 2022)

Candidatures éventuelles.

**Adoption des instances et de la
gouvernance**





Association « Patrimoine Vivant du Pays de GRASSE »

Clôture de l'Assemblée Générale

28 octobre 2022

- Interventions des personnalités

